

La loi climat en selle pour le Sénat

Quatorze amendements ont été portés de façon transpartisane par le [Club des élus nationaux pour le vélo](#), pour l'examen de la loi Climat et Résilience en commission la semaine prochaine et en séance le 14 juin.

Dans le cadre du projet de loi Climat et Résilience, les co-présidents du Club des élus nationaux pour le vélo ont travaillé sur des propositions, avec le Club des villes et territoires cyclables, la FUB, et Vélo & territoires. **Ces travaux ont permis d'aboutir à l'adoption d'un certain nombre de mesures lors des débats à l'Assemblée nationale.** Il reste des sujets à défendre et à intégrer, l'objet de ces **quatorze amendements, en douze points**, élaborés conjointement et soumis aux sénateurs pour cette première lecture

> Rendre effectif le **cumul du forfait mobilités durables avec** la participation de l'employeur à **l'abonnement de transports en commun**

> **Généraliser le forfait mobilités durables** en entreprises et dans les collectivités territoriales ; **autoriser les collectivités à fixer le montant du forfait mobilités durables** dans les mêmes limites que le secteur privé (deux amendements)

> Modifier la prime à la conversion en **une prime à la mobilité durable**. (amendements articles 25 et 25 bis).

> Développer les investissements dans les infrastructures cyclables au travers de **l'augmentation du fonds mobilités actives**.

> Rendre effectif le **déploiement du dispositif Savoir rouler à vélo**.

> Étendre le bonus vélo à assistance électrique **en supprimant le critère de conditionnalité de l'aide de l'Etat** à l'obtention d'une aide ayant le même objet attribuée par la collectivité territoriale ou le groupement de collectivités territoriales.

> Étendre le bonus vélo à assistance électrique à **l'ensemble des particuliers, sans condition de ressources**.

> Introduire un **item vélo dans le barème fiscal**.

> **Limiter dans les ZFE-m la circulation à certaines heures des poids lourds** ne disposant pas de dispositifs de détection des angles morts.

> Favoriser **l'apaisement des villes en modérant les vitesses**.

> **Développer le système vélo en parc-relais**.

> Intégrer les **schémas directeurs vélo dans les plans de mobilité** et les rendre opposables dans les documents d'urbanisme.

Intégralité des amendements à retrouver [ici](#)

À la rencontre de la filière vélo #1

Lundi prochain 31 mai, le Club des villes et territoires cyclables lance son cycle de visites d'entreprises clés dans la production de vélo en France et invite les parlementaires du Club des élus nationaux pour le vélo à se rendre dans l'entreprise de production de vélos, Cycleurope, à Romilly-sur-Seine (10) accompagnés d'une dizaine de journalistes.

L'objectif de la visite d'une des plus anciennes unités d'assemblage de vélos française est de mettre en lumière [la filière du cycle, en pleine croissance](#) et tout le potentiel de développement et d'attractivité pour les territoires que représente le vélo. « *Tous les acteurs économiques ont bien compris l'intérêt du vélo : un*

marché très dynamique, des innovations constantes, des créations d'emplois non délocalisables et des investissements publics à venir », avance Pierre Serne, président du Club, accompagné par Patrice Pattée, vice-président ainsi que de deux co-présidents du Club des élus nationaux pour le vélo, Guillaume Gouffier-Cha, député du Val-de-Marne, et Jacques Fernique, sénateur du Bas-Rhin.

Ils seront accueillis par Jérôme Valentin, président de Cycleurope, l'unité d'assemblage des vélos Peugeot, Gitane, Bianchi, des vélos de la Poste et des vélos en location de la région Ile-de-France (Véligo)... La jeune marque française Ellipse, également assemblée dans l'Aube se joint à cette entreprise, ainsi que des élus locaux de la ville de Romilly-sur-Seine : Éric Vuillemin (maire), Marie-Thérèse Lucas (première adjointe), Jean-Albert Hosdez (conseiller chargé des pistes cyclables).

Cette première visite sera [suivie de trois autres en juillet et août](#)

L'ambassade mobile du vélo sur la Véloscénie

Du 29 juin au 3 juillet, dans le cadre de Mai à vélo, deux ambassadrices du vélo vont prendre le départ de Paris pour le Mont Saint Michel, sur le parcours de la [Véloscénie](#) au guidon de leurs vélos à assistance électrique, accompagnées d'acteurs des mobilités actives.

Les objectifs de ce parcours ? **Médiatiser l'usage du vélo et ses retombées positives** aussi bien sanitaires qu'économiques, touristiques ou sociales et donner des coups de projecteur sur des lieux visités sur le parcours comme la Recyclerie Sportive de Massy (91), le centre de formation cycle de l'INCM à Guyancourt (91), le Parc naturel régional du Perche (61) qui mise sur l'itinérance et le vélo comme axes stratégiques de développement ou la commune de Mortain-Bocage (50) lauréate de l'Appel à projets mobilités actives.

L'itinérance de 450 kilomètres de Maria Jebli-Chedeville, vice-présidente du Club des villes et territoires cyclables et adjointe au maire de Chartres (28) et d'Isabelle Mesnard, présidente de la Véloscénie et vice-présidente de Chartres Métropole (28) donne à voir de multiples acteurs territoriaux impliqués dans le vélo.

Programme du périple à retrouver [ici](#)

Bienvenue au Club !

La commune de [Charenton-le-Pont](#) (Val de Marne) et la communauté d'agglomération [Ardenne Métropole](#) (Ardennes), composée de 58 communes, viennent de rejoindre le Club.

Depuis le début de l'année, 20 nouveaux territoires ont adhéré à [l'association trentenaire](#) forte désormais de 219 membres, représentant plus de 2000 collectivités territoriales.

Les formations Agir/Club des villes et territoires cyclables du mois de juin

Des formations gratuites réservées aux adhérents du Club et d'Agir.

Mardi 1 juin 2021 de 14h00 à 16h00 - Aménagements cyclables provisoires : tester pour aménager durablement. Les recommandations techniques pour tester des solutions d'aménagements cyclables provisoires simples ; retours d'expériences, méthodologie et perspectives.

[Informations et inscriptions](#)

Mercredi 9 juin 2021 de 14h00 à 16h00 - Organiser et financer les politiques cyclables : méthodologie pour élaborer un schéma cyclable. Connaître les différents champs d'une politique cyclable, disposer d'une première approche technique sur les aménagements et accompagner la montée en gamme du réseau cyclable.

[Informations et inscriptions](#)

Vendredi 11 juin 2021 de 10h00 à 11h30 - Organiser et financer les politiques cyclables : les différentes pistes de financement en faveur des politiques cyclables. Connaître les leviers de financement d'une politique cyclable et les modalités de recours.

[Informations et inscriptions](#)

À retrouver : le catalogue Agir formations 2021/2022, disponible en téléchargement sur l'[espace adhérents du Club](#)

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - info@villes-cyclables.org

